

Le Périodique SSCT AURA SUD-Rail

URGENCE

SECURITE

En une semaine, deux agressions et deux accidents ferroviaires

Pour la direction rien de grave, à chaque fois elle réfute le **DANGER GRAVE ET IMMINENT !**

AGRESSION DE CONTROLEURS

En gare de Lyon Saint-Paul, une contrôleuse qui discutait avec une autre contrôleuse s'est vue frappée par un usager sans aucun motif autre que de l'avoir verbalisée quelques jours auparavant. Sans l'intervention de sa collègue qui a été aussi molestée, et des cheminots et usagers en gare, la situation aurait été plus grave. L'individu, connu sur cette ligne, est ressorti libre du commissariat. Une des RET de ces agents a aussitôt envoyé un mail accusateur à l'ensemble des ASCT, qui n'auraient pas respecté des procédures, que nous n'avons pas trouvées par ailleurs. Pendant la CSSCT extraordinaire

suite au droit d'alerte déposé par SUD-Rail et la CGT, la direction de CITI a contesté la nature du danger grave et imminent, et n'a pris aucune mesure qui serait à même de protéger les ASCT.



Sur la DDL Alpes, le lundi 23 mars 2026, une ASCT de la résidence de Chambéry a été victime d'une agression verbale très grave à bord du TER 18517. Un usager a proféré des insultes et des menaces explicites à l'encontre de la contrôleuse en déclarant notamment « avoir un calibre sur lui ». Pendant la réunion, la direction d'ALPES a contesté la nature du danger grave et imminent, et n'a proposé aucune mesure qui serait à même de protéger les ASCT.

« ON VA SE REVOIR, F*** DE F*** »

Chaque jour, plus de **15 agents** SNCF Voyageurs sont **victimes** d'atteintes verbales ou physiques.



Accident de circulation de train

Dans la même semaine, alors que la direction veut supprimer les ASCT des trains, nous avons subi un accident grave sur la ligne Mâcon Valence, et Lyon Roanne. Le premier incident a concerné un train circulant sur la liaison Lyon-Roanne, lequel est entré en collision avec du matériel de travaux empiétant sur le gabarit de la voie. Les conséquences auraient pu être considérablement plus graves, comme en attestent les dégâts matériels significatifs observés à l'avant du train (carrosserie endommagée, vitres brisées, fuites diverses).

Le second incident concerne un train circulant sur la liaison Lyon-Valence. Un incendie s'est déclaré à la hauteur de Vienne, entraînant un important dégagement de fumée dans la première rame. Cette situation a malheureusement contraint certains passagers à briser des vitres pour prévenir l'asphyxie.

Dans ces deux cas, la présence d'un contrôleur à bord a permis une prise en charge rapide et une évacuation sécurisée des passagers.

POURTANT LA DIRECTION CONTESTE LE DANGER GRAVE ET IMMINENT !

**SUD-RAIL PROPOSE POURTANT DES SOLUTIONS SIMPLES
ET QUI ONT FAIT LEURS PREUVES DANS LE PASSÉ :**

➔ 2 ASCT par train

➔ Le mixage des journées pour éviter un passage trop fréquent sur un même axe

Même si cela paraît fou pour une direction qui n'a cessé de répéter que le nombre n'évite pas les agressions ou n'améliore pas la prise en charge lors d'événements, pour SUD-Rail, le nombre permet de répartir la surcharge mentale, permet d'apaiser les conflits naissants, et le cas échéant d'alerter les autorités. Le nombre permet également lorsqu'une situation critique et urgente se présente, comme un incendie, de pouvoir évacuer une rame en toute sécurité, de prendre en charge des PSH, et de laisser le conducteur effectuer ses procédures. Mais c'est sûr, que du haut de la tour INCITY, le nombre c'est un coût alors que l'insécurité ce sont des gains...

